

Sommaire

PAGES

- **3** Mot de bienvenue
- **4** Les officiels du Grand Prix Cycliste de Montréal
- 5 Accès PPO
- 6 En course
- **6** Parcours
- **7** Horaires
- **7** Contresens
- **8** Ravitaillement
- 8 Les Côtes
- **8** Attention : drapeaux jaunes
- **9** Arrivée
- **9** Autres informations
- 10 Règlements de l'épreuve
- 13 Règles générales concernant la conduite dans la caravane
- 14 Plan du village





Bonjour à tous,

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons pour cette cinquième édition des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

Année après année, l'organisation des GPCQM travaille avec coeur et sans relâche dans l'atteinte d'un seul et même but, celui d'offrir à tous les conditions idéales afin de rendre votre séjour en sol québécois des plus agréables tout en maintenant un niveau d'excellence qui corresponde aux attentes des plus exigeants.

Nous sommes les organisateurs, à votre service. Vous êtes les acteurs : coureurs, directeurs sportifs, encadrement. Deux courses exaltantes nous attendent, elles sont les vôtres et vous appartiennent. Merci pour votre professionnalisme de haut niveau, qui n'a d'égale que la grandeur de ce merveilleux sport qu'est le cyclisme professionnel sur route.

Le Québec est privilégié de vous recevoir!

Au nom de tous nos partenaires publics et privés, de tous les spectateurs et témoins de ces deux grands événements sportifs, je vous souhaite une belle semaine parmi nous et bonne chance à tous!

SERGE ARSENAULT Président

Les officiels du Grand Prix Cycliste de Montréal

DIRECTION

Serge Arsenault Président 514-951-4937

MARCEL LEBLANC V-P Exécutif 514 246-0317 mleblanc@gpcqm.ca 500-6, boul. Desaulniers St-Lambert (Québec) J4P 1L3 (CANADA)

CHARLY MOTTET Manager Sport 514-756-8621

PRESSE

Yves Perret Directeur 514-378-2677

Véronique Lavoie Communications 514-554-2161

RELATIONS PUBLIQUES

PAUL-ANDRÉ CÔTÉ V-P Vente & Marketing 514-795-3105

PROTOCOLE ET PERMANENCE

Manon Gagnon 514-712-8917

CLASSEMENT ET RÉSULTATS

SYLVAIN RICHARD 514-293-9582

ABEL CHOUINARD

SERVICE MÉDICAI

ANNE MILLS Médecin chef 514-716-9015

NORMAND MARTIN Médecin 514-432-6693

JEAN-MARI DUFRESNE Coord. Médical 514-234-3482

PRODUCTION TÉLÉ

SÉBASTIEN ARSENAULT Prod. éxécutif 514-707-5745

MICHEL QUIDOZ Producteur 514-942-2972

GUY VOISIN Directeur Technique 514-944-9040

LOGISTIQUE

MARIO BLAIN Directeur 514-913-3131

Gyslain Mondou Adjoint 514-371-4971

MOTOS INFO

PASCAL CHOQUETTE

CLAUDE BARBOT

RADIO GRAND PRIX

Kris Westwood 613-447-2849

ARDOISIER

ALEX VAN DEN EYNDE

DÉPANNAGE NEUTRE

GROUPE CENTRIFUGE MARC DUFOUR 514-943-6919

TECHNICIEN RADIO

PIERRE TROTTIER 514-923-5025

ACCÈS PPO

François Hamel 514-992-7020

TRANSPORT ÉQUIPES

PHILIPPE CRÉPEL (011) 33,6,09,61,61,26

SÉCURITÉ VILLAGE

JÉROME TRUDEL Responsable 514-910-5911

TRANSPORT ET PARC AUTOS

Christian Laverdure Coordonnateur 514-714-7241

HÉBERGEMENT / AVION / TRAIN

ALEXANDRE RATTHÉ Coordonnateur 514-772-5553 COLLÈGE DES COMMISSAIRES

PRÉSIDENT DU JURY

HERVÉ BROCQUE (FRA) 514-436-5627

JUGE À L'ARRIVÉE

Josée Bédard (CAN)

CHRONOMÉTREUR

LOUISE LALONDE (CAN)

MEMBRES DU JURY

DOROTHY ABBOT (USA) GREG GRIFFITHS (AUS)

COMMISSAIRES À MOTO

STEVE HEAD (CAN) PIERRE GAGNÉ (CAN) ANDREW PARADOWSKI (CAN)

COMMISSAIRE ANTI-DOPAGE

MICHEL BOURGEAULT (CAN)

SIÈGE SOCIAL

ProTour 500-6 boul. Desaulniers St-Lambert (Québec) J4P 1L3 (CANADA)

GRAND PRIX CYCLISTE



2014

Accès PPO

HÔTEL DELTA MONTRÉAL

Suivre les indications : En sortant du stationnement tourner à droite sur l'avenue du Président-Kennedy, tourner à droite sur la rue Université, à droite sur l'avenue des Pins Ouest et à gauche sur l'avenue du Parc.

PLACE DES PARTENAIRES

Les partenaires ayant une accréditation d'accès au stationnement des invités (VIP) devront se rendre au passage prévu au coin de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc.



HEURE DE DÉPART

Départ réel à 11h00 devant la statue de George-Étienne Cartier sur l'avenue du Parc



POINT DE PASSAGE OBLIGÉ

Intersection de l'avenue des Pins Ouest et de l'Avenue du Parc



CONTRÔLE DES SIGNATURES

Près de la ligne de départ/arrivée, entre 10h00 et 10h50. Tous les coureurs d'une même équipe devront être présents en même temps pour la signature selon l'horaire établi par l'organisation.

APPEL DES CYCLISTES
10 h 55

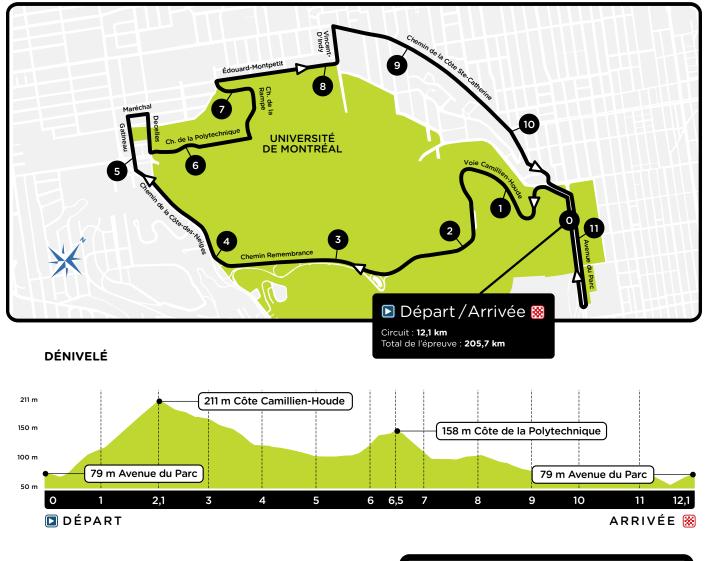




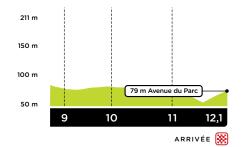
En course

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014 Circuit routier Montréal \rightarrow 205,7 km (17 tours x 12,1 km)

Parcours







Les côtes

Dénivelé du circuit: 229 m

Dénivelé de l'épreuve: 3893 m (17 tours)

KM 2 : Côte Camillien-Houde 1,8 km à 8 % de moyenne

KM 6 : Côte de la Polytechnique 780 m à 6 % de moyenne, incluant une montée de 200 m à 11%

KM 11: Avenue du Parc ₩ 560 m à 4% de moyenne

Horaires circuit Montréal

37 km/h	39 km/h	41 km/h	Rues		Circuit Montréal	Km parcourus	Km à faire	Alt.
11:00:00	11:00:00	11:00:00	Av. du Parc	Départ à la statue George-Étienne Cartier	0,0	0,0	12,1	79
11:00:19	11:00:18	11:00:18	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à gauche	0,2	0,2	11,9	73
11:00:39	11:00:37	11:00:35	Boul. Mont-Royal	Virage à gauche	0,2	0,4	11,7	76
11:00:49	11:00:46	11:00:44	Voie Camillien-Houde	Virage à gauche	0,1	0,5	11,6	84
11:02:06	11:02:00	11:01:54	Voie Camillien-Houde	Rétrécissement, passage par la droite	0,8	1,3	10,8	146
11:02:45	11:02:37	11:02:29	Voie Camillien-Houde	Rétrécissement, passage par la droite	0,4	1,7	10,4	188
11:03:24	11:03:14	11:03:04	Sommet Camillien-Houde	GPM	0,4	2.1	10,0	211
11:04:23	11:04:09	11:03:57	Ch. Remembrance		0,6	2,7	9,4	186
11:06:10	11:05:51	11:05:34	Ch. de la Côte-des-Neiges	Descente rapide suivi d'une courbe à droite	1,1	3,8	8,3	132
11:07:57	11:07:32	11:07:10	Av. Gatineau	Virage à droite	1,1	4,9	7,2	114
11:08:36	11:08:09	11:07:45	Av. Maréchal	Virage à droite	0,4	5,3	6,8	108
11:08:45	11:08:18	11:07:54	Av. Decelles	Virage à droite	0,1	5,4	6,7	111
11:09:15	11:08:46	11:08:20	Ch. de la Tour	Virage serré à gauche	0,3	5,7	6,4	114
11:09:34	11:09:05	11:08:38	Ch. de la Polytechnique		0,2	5,9	6,2	122
11:10:32	11:10:00	11:09:31	Ch. de la Rampe	Virage à gauche, rétrécissement par la droite	0,6	6,5	5,6	158
11:11:41	11:11:05	11:10:32	Boul. Édouard-Montpetit	Virage très serré par la droite après descente rapide	0,7	7,2	4,9	106
11:12:58	11:12:18	11:11:42	Boul. Édouard-Montpetit	Rétrécissement par la droite	0,8	8,0	4,1	112
11:13:08	11:12:28	11:11:51	Av. Vincent-D'Indy	Virage à gauche	0,1	8,1	4,0	112
11:13:18	11:12:37	11:12:00	Av. Vincent-D'Indy	Îlot central, passage droite et gauche	0,1	8,2	3,9	110
11:16:13	11:15:23	11:14:88	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à droite	1,8	10	2,1	101
11:16:42	11:15:51	11:15:04	Ch. Côte-Ste-Catherine	Rétrécissement passage par droite	0,3	10,3	1,8	80
11:17:02	11:16:09	11:15:22	Ch. Côte-Ste-Catherine	Virage à gauche	0,2	10,5	1,6	76
11:17:21	11:16:28	11:15:40	Av. du Parc	Virage à droite avec rétrécissement	0,2	10,7	1,4	72
11:18:39	11:17:42	11:16:50	Av. du Parc	Virage en épingle par la droite	0,8	11,5	0,6	56
11:19:18	11:18:18	11:17:25	Av. du Parc	Ravitaillement	0,2	11,9	0,2	62
11:19:37	11:18:37	11:17:42	Av. du Parc	ARRIVÉE - 1er passage ligne d'arrivée	0,4	12,1	0,0	79
11:39:15	11:37:14	11:35:25		2º passage ligne d'arrivée	12,1	24,2		
11:58:52	11:55:51	11:53:07		3º passage ligne d'arrivée	12,1	36,3		
12:18:29	12:14:28	12:10:50		4º passage ligne d'arrivée	12,1	48,4		
12:38:06	12:33:05	12:28:32		5 ^e passage ligne d'arrivée	12,1	60,5		
12:57:44	12:51:42	12:46:15		6º passage ligne d'arrivée	12,1	72,6		
13:17:21	13:10:18	13:03:57		7º passage ligne d'arrivée	12,1	84,7		
13:36:58	13:28:55	13:21:40		8º passage ligne d'arrivée	12,1	96,8		
13:56:36	13:47:32	13:39:22		9º passage ligne d'arrivée	12,1	108,9		
14:16:13	14:06:09	13:57:04		10 ^e passage ligne d'arrivée	12,1	121,0		
14:35:50	14:24:46	14:14:47		11e passage ligne d'arrivée	12,1	133,1		
14:55:28	14:43:23	14:32:29		12º passage ligne d'arrivée	12,1	145,2		
15:15:05	15:02:00	14:50:12		13 ^e passage ligne d'arrivée	12,1	157,3		
15:34:42	15:20:37	15:07:54		14º passage ligne d'arrivée	12,1	169,4		
15:54:19	15:39:14	15:25:37		15 ^e passage ligne d'arrivée	12,1	181,5		

Contresens

PORTION DU PARCOURS À CONTRESENS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE (2,4 KM) DÉPART Avenue du Parc côté ouest (800 m) → du virage en U sur Av. du Parc situé à 100 m au nord de l'Avenue des Pins jusqu'au Ch. de la Côte Ste-Catherine

o,2 km Ch. de la Côte Ste-Catherine côté sud (200 m) → de l'Avenue du Parc côté ouest à boul. Mont-Royal

o,4 km Boul. Mont-Royal (100 m) → de Ch. de la Côte Ste-Catherine à bretelle d'accès de la Voie Camillien-Houde

o,5 km Bretelle d'accès de la Voie Camillien-Houde (100 m) → du Ch. de la Côte Ste-Catherine côté sud à la Voie Camillien-Houde

5,3 km Avenue Maréchal (150 m) → de l'Av. Gatineau à l'Av. Decelles

5,75 KM Voie de sortie du Ch. de la Tour (Polytechnique) côté nord (60 m) → de l'Av. Decelles au Ch. de la Polytechnique

10,5 км $\,$ Ch. de la Côte Ste-Catherine côté nord (200 m) \rightarrow de l'Avenue Mont-Royal à l'Avenue du Parc

10,7 км Av. du Parc côté est (800 m) \rightarrow du Ch. de la Côte Ste-Catherine côté nord au virage en U sur Av. du Parc situé à 100 m au nord de l'Avenue des Pins

Ravitaillement

La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue du Parc sur une pente légèrement ascendante. Le stationnement des véhicules d'équipes hors-course sera situé sur l'Avenue Duluth. Vous pourrez suivre le fléchage depuis l'hôtel ou le PPO pour vous rendre à cet endroit.

Les côtes

Dénivelé du circuit : 229 m

Dénivelé de l'épreuve : 3893 m (17 tours)

KM 2 Côte Camillien-Houde – 1,8 km à 8 % de moyenne KM 6 Côte de la Polytechnique – 780 m à 6 % de moyenne,

incluant une montée de 200 m à 11%

KM 11 Avenue du Parc – 560 m à 4% de moyenne



Attention: drapeaux jaunes

KM 7,2 Virage très serré par la droite après une descente rapide

KM 8,2 Ilot central, passage par la droite et la gauche

KM 10,3 Rétrécissement, passage par la droite

KM 10,7 Virage à droite et rétrécissement



GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la côte Camillien-Houde au km 2,1 du circuit, selon les barèmes suivants:

PASSAGE	1 er	2°	3°
1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e	1 points		
12°, 13°, 14°	5 points	2 points	1 points
15°, 16° et 17°	10 points	5 points	2 points

Arrivée



Autres informations

HÉBERGEMENT

Delta Montréal

475, Avenue Président Kennedy Montréal, H3A 1J7 (514) 286-1986

STATION D'ESSENCE

Pétro Canada

455, rue Guy Montréal, H3J 1S9 (514) 935-9029

LAVAGE VOITURE

Shell

2770 Notre-Dame Ouest, Montréal, H3J 1N9 (514) 932-6876

HÔPITAUX

Hôpital Général de Montréal

1650, Cedar, Montréal, H3G 1A4 (514) 934-1934

ALIMENTATION

Marché Louise Ménard (IGA)

5, Place Desjardins Section 72, Niveau 1, Montréal, H5B 1B5 (514) 843-6116

BOUTIQUES VÉLO

Garneau Vélo 2000

550 Roland-Therrien Longueuil, J4H 3V9 (450) 677-1339

Momentum Solutions Vélo

7341 St-Denis, Montréal, H2R 2E5 (514) 303-4118

LAVERIE AUTOMATIQUE

Buanderie Albert

2121 Sainte-Catherine Ouest, Montréal, H3H 1M6 (514) 932-2330

Règlements de l'épreuve

ARTICLE 1. Organisation

La cinquième édition du Grand Prix Cycliste de Montréal (UCI WorldTour), est organisée le dimanche 14 septembre 2014 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de Cyclisme Canada sur un circuit fermé de 12,1 km à parcourir 17 fois, soit une distance de 205,7 km et une dénivellation totale de 3893 m.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories Hommes Élite. Elle est inscrite au calendrier UCI WorldTour. L'épreuve est classée WorldTour. Conformément aux règlements UCI, elle attribue les points suivants au classement mondial UCI.

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
POINTS	80	60	50	40	30	22	14	10	6	2

ARTICLE 3. Participation

Le Grand Prix Cycliste de Montréal (UCI WorldTour) est ouvert aux Équipes UCI ProTeam et aux Équipes Continentales Professionnelles UCI (sur invitation). Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

ARTICLE 4. Permanence & Salle de presse

La Permanence d'accueil:

HÔTEL DELTA MONTRÉAL (SALON TCHAIKOVSKY) 475, AVENUE PRÉSIDENT-KENNEDY, MONTRÉAL (QC) H3A 1J7

 SAMEDI 13 SEPTEMBRE
 9h00 - 19h00

 DIMANCHE 14 SEPTEMBRE
 8h00 - 9h00

 16h30 - 19h00

 LUNDI 15 SEPTEMBRE
 8h30 - 12h00

La Salle de presse:

HÔTEL DELTA MONTRÉAL (SALON TCHAIKOVSKY) pour fins d'accueil, d'accréditations et de distribution des pièces officielles sera accessible :

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 12h00 - 17h00

<u>Centre de presse sur le site :</u> AVENUE DU PARC (Parc Jeanne-Mance)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 9h30 - 20h00

ARTICLE 5. Présentation des Équipes, contrôle des signatures et départ de la course

La présentation officielle des Équipes (coureurs en tenue de course) aura lieu lors du contrôle des signatures à compter de 10h00 près de la ligne de départ/arrivée et se terminera dix (10) minutes avant l'heure du départ, soit à 10h50. La présentation se fera selon l'ordre établi par l'organisation. Lors du contrôle des signatures, tous les coureurs de l'équipe devront être présents en même temps et de jeunes coureurs québécois tiendront les vélos. Pour effectuer le départ de la course, l'appel des coureurs se fera à compter de 10h55 et le départ de l'épreuve sera à 11h00.

ARTICLE 6. Protocole et interviews

Après l'arrivée, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux ont l'obligation de se prêter en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent (prix, trophées et signature maillots) et cela en tenue de course. Les lauréats doivent également se présenter à la salle de presse ou tout autre lieu de substitution situé dans l'enceinte d'arrivée retenue par l'organisation. Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

Tout coureur lauréat de l'un ou plusieurs des différents classements ou prix spéciaux qui refuserait de se prêter aux cérémonies protocolaires sauf en cas de force majeure dûment reconnue, sera pénalisé.

ARTICLE 7. OPÉRATIONS D'ACCUEIL

Accueil:

À leur arrivée à l'hôtel, les directeurs sportifs devront se présenter à la réception de l'hôtel afin de laisser leur empreinte de carte bancaire et récupérer les clés des chambres pour le groupe.

Stationnement des véhicules:

Un espace de stationnement à même l'hôtel a été réservé pour le Grand Prix Cycliste de Montréal. (Détails lors de la remise des clés).

Véhicules et équipements:

Les clés des véhicules devront être retournées à la permanence à Montréal à l'hôtel Delta Montréal au Salon Tchaikowsky entre 8h30 et 10h00, le lundi 15 septembre après inspection des véhicules et équipements. Un membre de chaque équipe doit obligatoirement assister à l'inspection des véhicules. Les véhicules devront être stationnés dans le stationnement extérieur au coin du Boul. de Maisonneuve et la rue de Bleury (100 m de l'Hôtel) le dimanche 14 septembre à 19h00 maximum et devront être remis avec le plein d'essence. Le matériel prêté devra être déposé dans les véhicules des équipes, le dimanche 14 septembre entre 19h00 et 21h00. Le matériel, tout comme les véhicules, devront être remis en bon état. L'équivalent de 1500 Euros sera retenu en dépôt afin de couvrir les franchises en cas de dommages aux véhicules et équipements ou dans les cas d'utilisation abusive ou de négligence pour chaque équipe.

2014

ARTICLE 8. Faux frais

Selon les obligations financières de l'UCI et les indications du bulletin d'engagement officiel de l'UCI, les équipes (8 coureurs et 7 accompagnateurs) ont la responsabilité de régler les faux frais. L'organisation n'est, pour aucune considération, responsable des faux frais. Les équipes devront laisser l'empreinte de leur carte bancaire lors de l'enregistrement à l'hôtel.

ARTICLE 9. Ravitaillement

Le ravitaillement est prévu à l'intérieur de la zone organisée à cette fin. La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue du Parc sur une pente légèrement ascendante. Selon les articles 2.3.025, 2.3.026 et 2.3027 et les consignes du Collège des Commissaires.

ARTICLE 10. Opérations reliées à la course

Samedi 13 septembre

HÔTEL DELTA MONTRÉAL (SALON CONCERTO)

- 14h00 -14h45 Réunion du Collège des commissaires.
- 15h30 16h00 Vérification des licences, remise des dossards et plaques de cadres.
- 16h15 16h45 La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaires.
- 17h00 17h30 Réunion avec le corps policier de la Ville de Montréal.
- 17h30 à 17h55 Réunion de tous les pilotes échelon course (autos et motos).
- 18h00 18h15 Réunion technique, pilotes VIP, info, ardoisier et régulateurs moto.
- 18h15 18h30 Réunion motos T.V.
- 19h15 Réunion Radio Grand Prix et Dépannage neutre

ARTICLE 11. Radio Grand Prix

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Grand Prix dans tous les véhicules évoluant à l'échelon course. Il ne sera pas possible de capter les ondes avec un balayeur d'onde (scanner) alors que nous utilisons un système numérique (trunking) dont les fréquences oscillent entre 400 et 470 UHF.

ARTICLE 12. Dépannage neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Groupe Centrifuge (2 voitures et une moto).

ARTICLE 13. Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur selon l'article 2.3.039 UCI n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège de Commissaires en consultation avec l'organisateur. Tout coureur qui sera rejoint par le véhicule de tête sera retiré de la course.

ARTICLE 14. Classements

- 1. Le classement individuel
- 2. Le classement du meilleur grimpeur
- 3. Le classement du meilleur Canadien

1. Le classement individuel

Le classement individuel se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs établi par le Collège des Commissaires.

2. Le classement du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la côte Chemin Camillien-Houde au km 2,1 du circuit, selon les barèmes suivants. Le coureur lauréat devra terminer l'épreuve.

PASSAGE	1 er	2e	3e
$1^{er},2^{e},3^{e},4^{e},5^{e},6^{e},7^{e},8^{e},9^{e},10^{e}$ et 11^{e}	1 pts		
12°, 13°, 14°	5 pts	2 pts	1 pt
15°, 16° et 17°	10 pts	5 pts	2 pts

En cas d'égalité au classement du meilleur grimpeur, les critères suivants sont:

- 1. Le nombre de première position entre 15e et 17e passages inclusivement
- 2. Le nombre de première position entre les 12e et 14e passages inclusivement
- 3. Le nombre de première position entre les 1er et 11e passages inclusivement
- 4. La position au classement de l'épreuve

3. Classement du meilleur Canadien

Le classement du meilleur Canadien se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs de nationalité canadienne.

ARTICLE 15. Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 16. Contrôle antidopage

Les opérations de contrôle antidopage s'effectueront sous l'autorité de l'Union Cycliste Internationale, de la loi canadienne et des officiels. Le poste de contrôle anti-dopage, est situé dans l'enceinte d'arrivée, comme précisé dans le livre de route.

12 MONTRÉAL GUIDE TECHNIQUE 2014

ARTICLE 17. Reconnaissance du parcours

Lors de la reconnaissance du parcours, vous constaterez que plusieurs sections du parcours sont à sens inverse de la circulation automobile. En prendre note lors de votre repérage et respecter le code de la route.

En cas de non respect, le service de police pourrait émettre des constats d'infractions / amendes qui seront à vos frais.

Contresens: Référence graphique p.7

ARTICLE 18. Horaire Espace mécanos

Des espaces de rangement sont attribués à chaque équipe dans l'Espace mécanos à même l'hôtel.

Samedi 13 septembre : 9h à 23h Dimanche 14 septembre : 6h à 23h Lundi 15 septembre : 5h à 12h

En dehors des ces heures, l'Espace mécanos, ne sera pas accessible sauf sur demande officielle formulée à la direction de l'organisation. Et cela dans le but d'assurer la sécurité de vos équipements.

ARTICLE 19. LES PRIX

<u>Les prix suivants sont attribués :</u> Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 43 000 Euros

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
PRIX EUROS	16000	8000	4000	2000	1600	1200	1200	800	800	400
PLACE	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
PRIX	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400

MEILLEUR GRIMPEUR 2000 Euros

MEILLEUR CANADIEN 1000 Euros

Règles générales concernant la conduite dans la caravane

- Les Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal se déroule en zone urbaine. Ainsi, tous les véhicules évoluant en dehors de l'aire protégée par la police devront obligatoirement rouler à droite et respecter les limitations de vitesse en vigueur.
- Tous les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires sur l'ensemble du parcours.
- Tous les véhicules évoluant sur le parcours doivent être équipés d'une radio permettant de capter Radio Grand Prix. Ce radio doit être branché en permanence.
- Les pilotes sont responsables de leurs véhicules et devront se conformer immédiatement et sécuritairement aux consignes des directions de course, du régulateur et/ou de la police.
- Il est interdit de doubler le peloton ou les échappées sans l'autorisation des directions de course et/ou des commissaires.
- Il est interdit de filmer ou de photographier à partir d'un véhicule en course.
- Un véhicule ne peut circuler en course avec plus de 4 personnes à son bord à l'exception des voitures VIP (5).
- Il est interdit de s'intercaler, de doubler ou de ralentir la file des véhicules dans :
 - → le dernier kilomètre avant chaque sprint de la montagne;
 - → les zones de ravitaillement;
 - → Les zones de danger annoncées par Radio Grand Prix.
- À l'avant de la course, les véhicules circulent entre le véhicule d'ouverture de la course et la voiture de direction, sur une file à la droite.
- Les voitures de direction de l'épreuve, des commissaires, du dépannage neutre et des médecins sont prioritaires.
- Lorsque l'évolution de la course le permet, les véhicules « avant » peuvent venir devant l'échappée ou le peloton, dans le SAS, en ayant demandé l'autorisation au véhicule direction avant. Pour se diriger devant le groupe autorisé, ils doivent se laisser doubler par les véhicules (par la gauche), puis après une brève apparition devant le peloton, reprendre leur place dans la file des véhicules «avant» en dépassant les autres véhicules par la gauche.
- Si un véhicule souhaite se porter à l'arrière de la course et se faire doubler par le peloton, il doit le faire en toute sécurité et en ayant pris la précaution de bien se garer sur le bas-côté de la chaussée.

- En cas d'échappée, les véhicules « avant » ne peuvent s'intercaler derrière les coureurs échappés que lorsque l'écart est supérieur à 1'30" et après autorisation des directeurs de course. Lorsque l'écart repasse sous la minute ou lorsque les directions de course le demandent, les véhicules doivent repasser en tête de course devant la voiture de direction avant.
- Lorsqu'un obstacle est signalé par Radio Grand Prix, les véhicules doivent toujours anticiper.
- Il est interdit de doubler dans les 20 derniers kilomètres de l'épreuve.

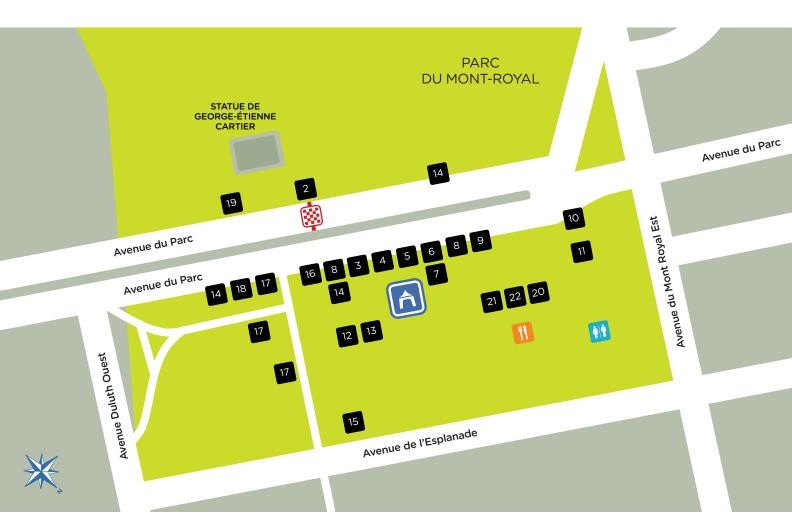
Attention

- Circuler en course, muni de l'accréditation remise par l'organisation ne donne pas tous les droits. Lorsque vous évoluez au devant du véhicule d'ouverture, vous devez roulez du côté droit de la chaussée, respecter les limitations de vitesse comme dans le code de la route.
- N'oubliez pas que les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires en toutes circonstances dans les deux sens du parcours, au cœur de la course comme au devant de celle-ci.
- Au Québec, l'utilisation d'un téléphone cellulaire est interdite au volant d'un véhicule à moins d'utiliser un dispositif « main libre ».

Respect de l'environnement

• Par respect pour les citoyens, et l'environnement, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de disposer des bidons, musettes et autres objets, de façon responsable à l'image de l'organisation et du peloton. Deux zones de déchets seront également prévues avant et après la zone de ravitaillement. Merci à l'avance de votre collaboration.

Plan du village Montréal



LÉGENDE 🛅 Village (invités)

- Ligne Départ/Arrivée
- Résultats/juge à l'arrivée
- 3 Tribune VIP
- 4 Tente dignitaires
- 5 Scène protocolaire
- 6 Tente entrevues
- 7 Roulotte cyclistes protocole
- 8 Terrasses
- 9 Tente tours VIP
- 10 Entrée/Accueil
- 11 Centre de presse
- 12 Roulotte organisation
- Roulotte antidopage/commissaire
- 14 Écran géant

- 15 Mobiles télévision
- 16 Cabines télévision
- 17 Allée des exposants
- 18 Boutiques officielles
- 19 Bar & Grill
- 20 Tente invités
- 21 Lounge
- 22 Tente café
- Tente traîteur
- Roulotte toilettes